



International Organization for Migration (IOM)  
Organisation internationale pour les migrations (OIM)  
Organización Internacional para las Migraciones (OIM)

## Renforcer la Gestion Conjointe des Frontières entre le Mali et la Mauritanie

Type du Project:	Coopération Technique
Couverture Géographique:	Mauritanie et Mali
Agence:	OIM Nouakchott et OIM Bamako
Bénéficiaires:	Ministère de l'intérieure de la République Islamique de la Mauritanie Ministère de l'intérieure au Mali / Direction de la Police des Frontières Ministère de la Défense de la République Islamique de la Mauritania Ministère de la Défense au Mali
Site de gestion du projet:	OIM Nouakchott
Durée :	12 mois
Budget estimatif:	200.000 USD

### Résumé

Le projet vise à capitaliser l'expérience et les réalisations de la police des frontières en Mauritanie, qui a fait des progrès significatifs au cours des dernières années, au profit des services de gestion des frontières au Mali. Dix-huit points de passage frontaliers ont été construits le long des frontières de la Mauritanie, surtout dans le sud, dont douze par OIM Nouakchott. De nombreux agents de la police des frontières ont bénéficié de la conception et la mise en œuvre du début d'un programme de formation en gestion de frontières. Quatre formateurs au sein de la police des frontières ont mené avec succès des formations sur plusieurs modules de formation pour plus de 200 agents à la frontière. Malheureusement, les progrès de la coopération internationale avec les pays voisins restent sous-développés. Cette proposition de projet vise à combler cette lacune en utilisant l'expertise de la Mauritanie en vue d'accroître la capacité des responsables de la gestion des frontières au Mali.

Concrètement, le projet vise à:

- 1) remettre en état le point de passage frontalier à Gogui (Kayes) au Mali, qui est la contrepartie du poste-frontière construit récemment à Gogui Mauritanie. Ce poste frontière gère le principal point de transit entre les pays ;
- 2 ) Fournir du matériel qui permet l'enregistrement électronique des flux transfrontalier de passagers dans MIDAS<sup>1</sup> ;
- 3) La formation conjointe des responsables de la gestion des frontières de la Mauritanie et du Mali par des formateurs de la police de la frontière mauritanienne sur les procédures administratives et opérationnelles de gestion frontalières;
- 4) Offrir de la formation sur des patrouilles conjointes le long de la frontière.

<sup>1</sup> Système pour la gestion des frontières.

## I. Justificatif

La gestion des frontières en Mauritanie a fait de grands progrès au cours des deux dernières années, avec l'identification formelle et la construction de plusieurs postes frontaliers, la création d'un système d'information pour l'enregistrement des voyageurs, et la formation des agents des forces de l'ordre. Cependant, ces activités ont eu lieu principalement sur la partie mauritanienne frontalière du Sénégal. Ces investissements ont permis un plus grand contrôle de cette frontière et ont incité le gouvernement du Sénégal également à investir de son côté de la frontière.

Bien que certains investissements aient été réalisés sur la partie mauritanienne de la frontière avec le Mali, la gestion civile de cette frontière a généralement été négligée. Les événements et les troubles au Mali soulignent l'importance de renforcer le contrôle sur le flux de passagers et de marchandises entre les deux pays. Les groupes terroristes ont démontré à maintes reprises leur capacité et leur volonté de dupliquer les opérations perpétrées au Mali au niveau des pays voisins, comme, à titre d'exemple, la prise d'otages et les attaques armées. Les exemples incluent l'enlèvement d'un gendarme à Adel Bagrou, l'attaque contre une base militaire à Bassiknou ou l'attaque violente et la prise d'otages à l'usine de gaz algérienne In Amenas. Plusieurs autres attentats terroristes perpétrés sur le sol mauritanien ont été également soupçonnés d'avoir leur origine au Mali.

En outre, il est prouvé que les contrebandiers et les trafiquants utilisent de plus en plus la zone frontalière entre les deux pays pour le transport de personnes, d'armes, de drogues ou de marchandises de contrebande vers l'Afrique du Nord et au-delà. Une récente évaluation des menaces transfrontalières en Mauritanie a souligné que la situation sécuritaire au Mali a un effet négatif important sur la zone frontalière entre les deux pays. Le gouvernement mauritanien a besoin de l'aide pour l'amélioration de la gestion des frontières de l'espace entre les postes frontaliers de Gogui, Adel Bagrou et Fassale Nere. Une brève évaluation effectuée par le ministère malien de l'Intérieur a indiqué des investissements nécessaires dans la domaine de la formation, de l'infrastructure, des ressources et de la mobilité au niveau de quatre principaux postes frontaliers du côté malien : Gogui ( Kayes ), Foita ( Tombouctou ) , Léré ( Tombouctou ) et Weymal Nara ( Koulikoro ) .

La pertinence des activités proposées est soulignée dans plusieurs rapports et analyses. Importantes. Le rapport de Juin 2013 du Secrétaire général de l'ONU sur la situation dans la région du Sahel, par exemple, mentionne que « *la paix et une sécurité durable demande une action collective en s'attaquant aux causes profondes de l'instabilité qui s'étendent bien au-delà des frontières du Mali* ». Le rapport précise en outre que « *La mauvaise gouvernance et son impact sur les institutions de l'État, y compris la gestion des frontières insuffisante, ont considérablement diminué la capacité des Etats sahéliens pour fournir efficacement des services de base, promouvoir la participation politique large et protéger les droits de l'homme* ». Afin de répondre à ces problèmes, la stratégie des Nations Unies a identifié trois objectifs principaux, dont la seconde est : « *Renforcement de la capacité des mécanismes de sécurité nationale et régionale pour faire face aux menaces transfrontalières* ». En outre, le rapport de l'OIM de Juin 2013 sur les points de crise au Mali souligne que les longues frontières poreuses et les capacités limitées en matière de collecte de données et d'identification aux points de passage frontaliers sont « *des facteurs supplémentaires qui facilitent à la fois la migration irrégulière et les flux illicites de biens* ». Comme l'une des sept principales recommandations, le rapport sur la crise au Mali énumère la nécessité de « *répondre à la migration et la gestion des frontières au Mali et dans la région dans une perspective de sécurité (...)* ».

L'OIM continue à mener des activités de gestion des frontières en Mauritanie. La coopération avec OIM Bamako assure que l'expertise technique et procédurale des deux bureaux est utilisée pour faciliter la mise en œuvre optimale du projet. Le projet accordera une attention

particulière lors de la conception et de la mise en œuvre des activités à l'aspect sexospécifique de la gestion des frontières, y compris les victimes de la traite des êtres humains et d'autres formes d'exploitation. Les autorités seront encouragées à assurer l'équilibre entre les sexes parmi les participants lors de formations. Le contenu des formations soulignera également l'importance de la sensibilité au genre en contact avec les migrants et les autres voyageurs.

## **2. Partenariat et coordination**

Le projet sera mis en œuvre par l'OIM Nouakchott et l'OIM Bamako, en coopération avec le gouvernement du Mali et de la République Islamique de Mauritanie. L'OIM Nouakchott possède une vaste expérience en matière de gestion des frontières en Mauritanie, et est donc bien placé pour diriger la mise en œuvre de ce projet, en contribuant également au renforcement des capacités techniques du bureau de l'OIM à Bamako sur les activités de gestion des frontières. Les rôles et responsabilités de chacun des partenaires sont les suivants:

L'OIM Nouakchott est responsable de la planification et de la coordination générale du projet, ainsi que pour la mise en œuvre des activités en Mauritanie. L'OIM Nouakchott va également rédiger et soumettre un rapport narratif intérimaire et final ainsi que des rapports financiers.

L'OIM Bamako est responsable de la mise en œuvre des activités au Mali, et apportera sa contribution pour le rapport narratif intérimaire et final et des rapports financiers.

Les Ministères de l'Intérieur des pays sont les principaux interlocuteurs pour le projet. Ils assureront la coordination générale avec d'autres ministères. Ils mettront les ressources nécessaires à disposition de manière opportune et adéquate, en particulier auprès des directions de la surveillance du territoire.

Les Ministères de la Défense sont responsables de la disponibilité et de la coordination de la gendarmerie comme homologues et les bénéficiaires du projet.

Les Ministères des Finances veilleront à ce que les fonctionnaires des administrations des douanes, ainsi que d'autres ressources pertinentes relevant de la compétence du ministère, soient disponibles afin d'assurer la bonne mise en œuvre des activités de la composante douanière.

## **3. Evaluation**

À la fin du projet, une évaluation interne d'une semaine sera menée afin d'évaluer les réalisations et les résultats du projet dans les deux pays, et dans quelle mesure les activités qui ont été menées ont contribué à la réalisation de l'objectif du projet. L'OIM Nouakchott coordonnera le processus d'évaluation.

L'évaluation examinera dans quelle mesure la mise en œuvre du projet a été conforme à la planification du projet et le résultat de divergences qui s'y trouvent sur la réalisation des objectifs du projet. A cet effet, l'évaluation permettra de comparer les dates de livraison réelles des étapes du projet avec le plan original du projet, et d'analyser la cause de toutes les différences. L'évaluation comprendra également des entretiens structurés avec les bénéficiaires, les partenaires du projet et les entrepreneurs. Le rapport d'évaluation qui sera produit à la fin de ce processus comprendra des recommandations détaillées pour les projets futurs.

#### 4. Matrice de résultats

	<i>Indicateurs</i>	<i>Cible</i>	<i>Hypothèses</i>
<p><i>Objectif</i>  <i>Le projet contribuera à la lutte contre la migration irrégulière le long de la frontière sud de la Mauritanie avec le Mali.</i></p>	<p>Nombre de migrants en situation irrégulière enregistrées aux points de passage frontaliers (BCP)), ventilées par sexe.</p> <p>Nombre de migrants en situation irrégulière inscrits à la frontière ventilée par sexe.</p>	<p><i>Référence: à déterminer</i></p> <p><i>Cible : Augmenter de 20% l'enregistrement des migrants irréguliers au poste frontalier et à la frontière.</i></p>	

	<i>Indicateurs</i>	<i>Cible</i>	<i>Hypothèses</i>
<p><i>Résultats</i></p> <p>Les meilleures conditions de travail pour les agents de gestion des frontières facilitent la détection, l'identification et la protection des migrants en situation irrégulière.</p>	<p>Pourcentage des responsables de la gestion des frontières, qui estiment que le changement des conditions de travail contribue de manière significative à la capacité du service pour détecter, identifier et protéger les migrants irréguliers (données ventilées par sexe).</p>	<p><i>Référence : 0</i> <i>Cible : 85% des répondants.</i></p>	<p>La stabilité socio-économique et politique général.</p> <p>Aucun changement significatif de la taille ou la nature de la circulation transfrontalière des personnes et des biens.</p> <p>Des fonctionnaires des deux côtés de la frontière manifestent leur intérêt à coopérer.</p>
<p>L'harmonisation des procédures opérationnelles, les pratiques et les normes entre les services de gestion des frontières améliore la compréhension et la coopération entre les agents de ces organismes.</p>	<p>Pourcentage des responsables de la gestion des frontières, qui répondent favorable à une enquête sur l'impact du projet sur le niveau de la coopération inter-agence et sur l'efficacité opérationnelle des services.</p>	<p><i>Référence : 0</i> <i>Cible : 85% des répondants.</i></p>	<p>Disponibilité des fonctionnaires compétents pour des formations et d'autres activités.</p>

	<i>Indicateurs</i>	<i>Cible</i>	<i>Hypothèses</i>
<i>Produits</i>			
1. La construction du point de passage de Gogui (Kayes) frontière offre des conditions de travail adéquates pour les fonctionnaires de gestion des frontières.	Existence d'un bâtiment rénové, en conformité avec les spécifications techniques.	<i>Référence : Non</i> <i>Cible : Oui</i>	Responsables de la gestion des frontières utilisent le bâtiment conformément à sa destination.
2. L'installation et la configuration du matériel informatique, le système de gestion des frontières MIDAS, et des outils pour la détection de la fraude de documents d'améliorer l'efficacité des agents de gestion des frontières à la Mauritanie et la partie malienne au point de passage frontalier Gogui.	Certificats de transfert de matériel, conformément aux spécifications techniques La présence physique de l'équipement. Rapport de formation de base sur l'utilisation de l'équipement.	<i>Référence : Non</i> <i>Cible : Oui</i> <i>Référence : Non</i> <i>Cible : Oui</i> <i>Référence : Non</i> <i>Cible : Oui</i>	Responsables de la gestion des frontières entretiennent régulièrement et correctement le bâtiment et l'équipement. Responsables de la gestion des frontières conviennent d'échanger des informations opérationnelles, le cas échéant, au cours de réunions régulières ou ad hoc de coordination.
3. La formation dispensée par les formateurs de la police des frontières mauritanienne harmonise les procédures opérationnelles, les normes et les pratiques des deux côtés de la frontière.	Rapport de formation Nombre de fonctionnaires formés (ventilés par sexe)	<i>Référence : Non</i> <i>Cible : Oui</i> <i>Référence : Non</i> <i>Cible : 20</i>	
4. Formation par un expert international et la fourniture d'équipements harmonise et renforce les procédures opérationnelles, les normes et pratiques en matière de patrouilles conjointes le long de la ligne de frontière.	Rapport de formation Nombre de fonctionnaires formés (ventilés par sexe) Certificat de remise de l'équipement, conformément aux spécifications techniques	<i>Référence : Non</i> <i>Cible : Oui</i> <i>Référence : Non</i> <i>Cible : 40</i> <i>Référence : Non</i> <i>Cible : Oui</i>	Responsables de la gestion des frontières utilisent les connaissances acquises dans les formations dans leur pratique quotidienne.

	<i>Indicateurs</i>	<i>Cible</i>	<i>Hypothèses</i>
<p><i>Activités</i></p> <p>Construction</p> <p>1.1 Evaluation des besoins aux côtés mauritanien et malien</p> <p>1.2 Sélection de la société d'ingénierie pour le suivi des progrès</p> <p>1.3 Développement des spécifications techniques pour la rénovation</p> <p>1.4 Publication de l'appel d'offres pour les travaux de construction</p> <p>1.5 Construction et surveillance</p> <p>1.6 Remise des nouveaux locaux, y compris un aperçu des coûts opérationnels courants et un calendrier d'entretien recommandé.</p> <p>Equipement</p> <p>2.1 Evaluation des besoins sur site (voir 1.1)</p> <p>2.2 Acquisition des équipements</p> <p>2.3 Installation et configuration des logiciels</p> <p>2.4 La livraison et l'installation d'équipements</p> <p>2.5 La formation de base des utilisateurs sur MIDAS et sur l'utilisation de l'équipement</p> <p>Formation</p> <p>3.1 Evaluation des besoins sur site (voir 1.1)</p> <p>3.2 Elaboration d'un programme conjoint de formation et développement du matériel de formation</p> <p>3.3 Mener des formations communes au Mali et en Mauritanie sur la gestion du poste frontalier, y compris la formation sur l'utilisation de MIDAS.</p> <p>3.4 L'impression et la distribution de certificats de formation</p> <p>Patrouilles mixtes</p> <p>4.1 Evaluation des besoins sur site (voir 1.1)</p> <p>4.2 Elaboration des termes de référence pour la formation des patrouilles conjointes</p> <p>4.3 Acquisition des équipements pour des patrouilles conjointes</p> <p>4.4 Réalisation d'une formation commune au Mali et en Mauritanie sur des patrouilles conjointes</p> <p>4.5 Remise du matériel</p> <p>4.6 Impression et distribution des certificats de formation</p>			<p>La participation et la coopération active et en temps opportun de les autorités mauritaniennes et maliennes.</p> <p>Libre accès au personnel et aux locaux pertinents.</p> <p>L'intérêt des sociétés d'ingénierie et les entreprises de construction qui s'intéressent à soumissionner pour les contrats.</p> <p>Disponibilité de l'équipement requis dans les délais du projet et dans les restrictions budgétaires.</p> <p>Disponibilité des formateurs de la police des frontières pour les formations conjointes.</p> <p>L'acceptation par les autorités maliennes de l'expertise des formateurs de la Mauritanie.</p> <p>Disponibilité du formateur international sur des patrouilles frontalières conjointes dans les délais du projet et dans les restrictions budgétaires.</p>

## 5. Plan de travail

Activité	Calendrier											
	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6	Mois 7	Mois 8	Mois 9	Mois 10	Mois 11	Mois 12
<b>Construction</b>												
1.1 Evaluation des besoins	X	X										
1.2 Sélection ingénieur		X										
1.3 Spécifications techn.		X	X									
1.4 Appel d'offres			X	X								
1.5 Construction					X	X	X	X	X	X		
1.6 Remise											X	
<b>Equipement</b>												
2.1 Evaluation des besoins	X	X										
2.2 Approvisionnement												
2.3 Installation logiciel										X		
2.4 Installation équipement										X		
2.5 Formation de base										X	X	
<b>Formation</b>												
3.1 Evaluation des besoins	X	X										
3.2 Curriculum			X	X	X							
3.3 Formation						X	X	X				
3.4 Certificats								X				
<b>Patrouilles conjointes</b>												
4.1 Evaluation des besoins	X	X										
4.2 Development TdR			X									
4.3 Approvisionnement eqmt				X	X							
4.4 Formation						X	X	X				
4.5 Remise d'équipement								X	X			
4.6 Certificats									X			
<b>Evaluation</b>												X